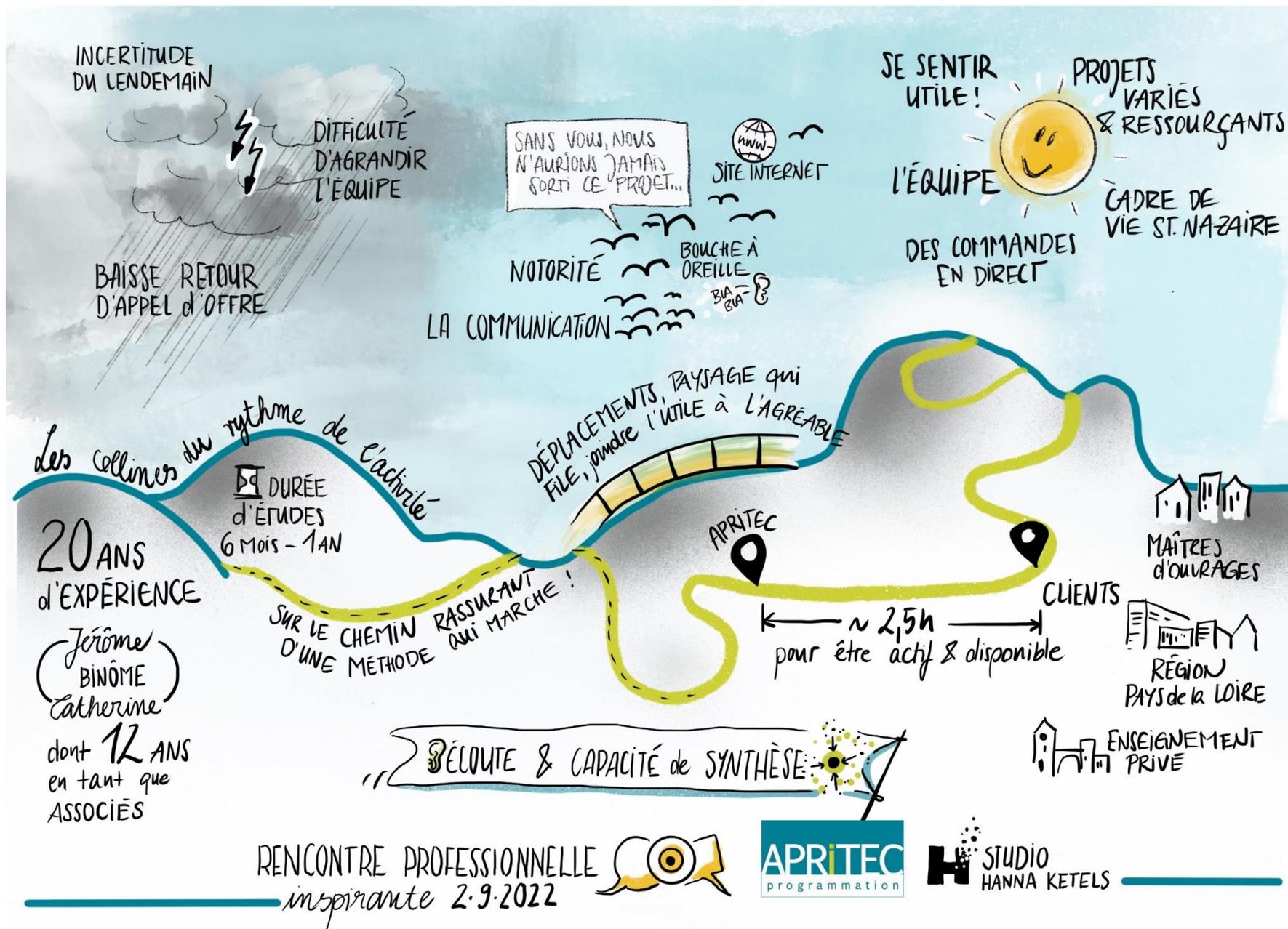
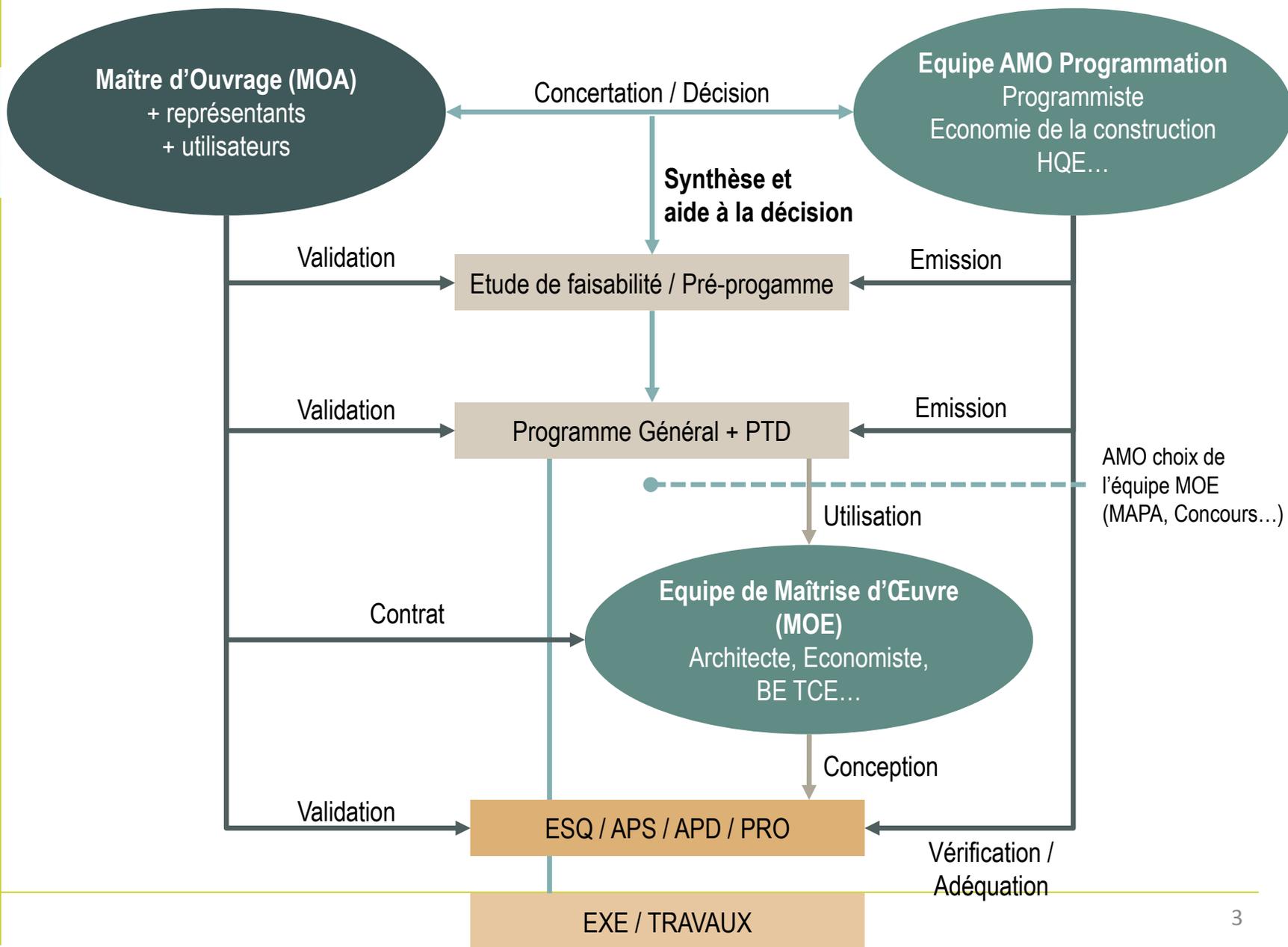


Session Nunc

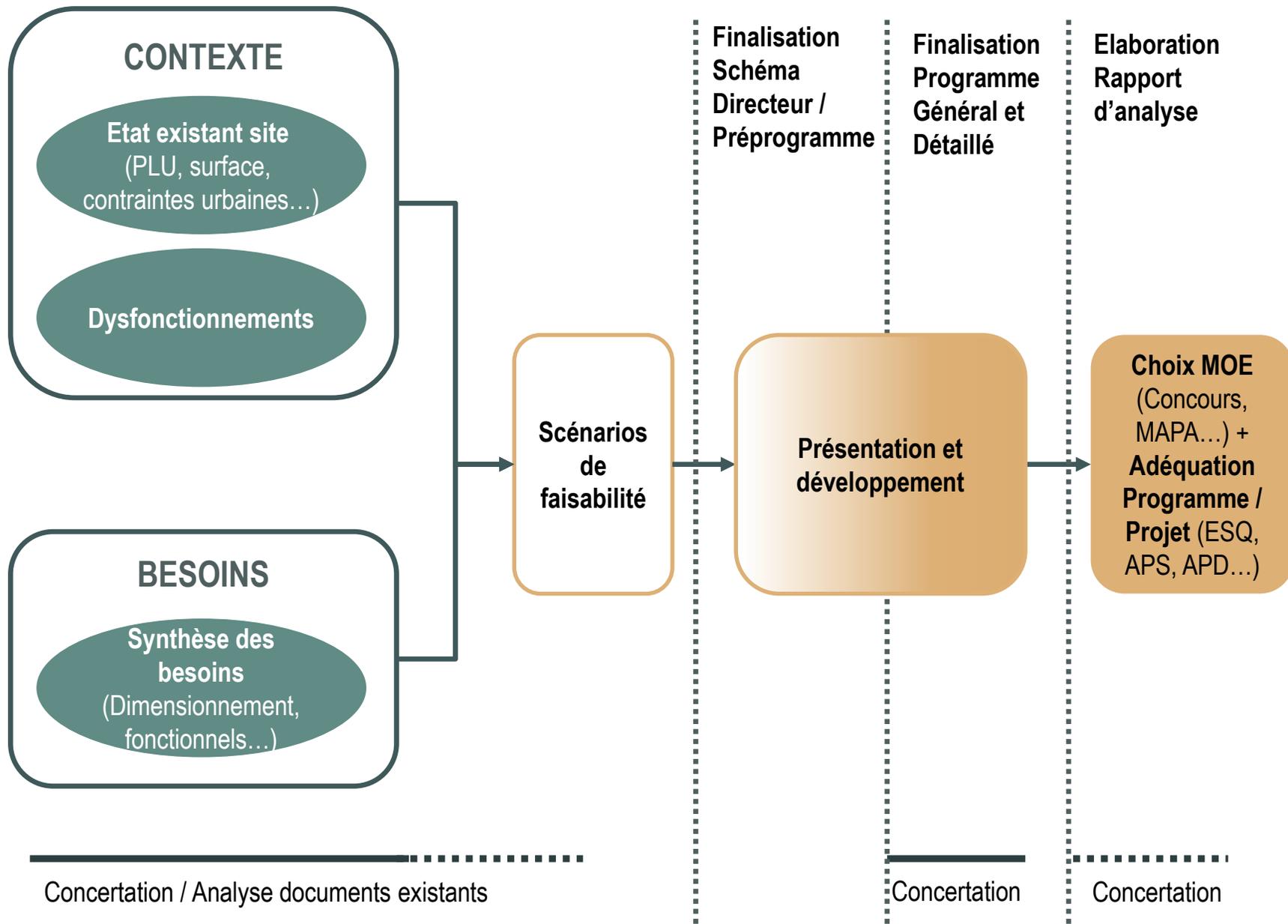
10 novembre 2022



• **Organigramme général de présentation des acteurs et de leurs relations :**



• **Schéma de présentation du déroulement type d'une mission de programmation :**



- **Organigramme détaillé de présentation des acteurs et de leurs relations :**

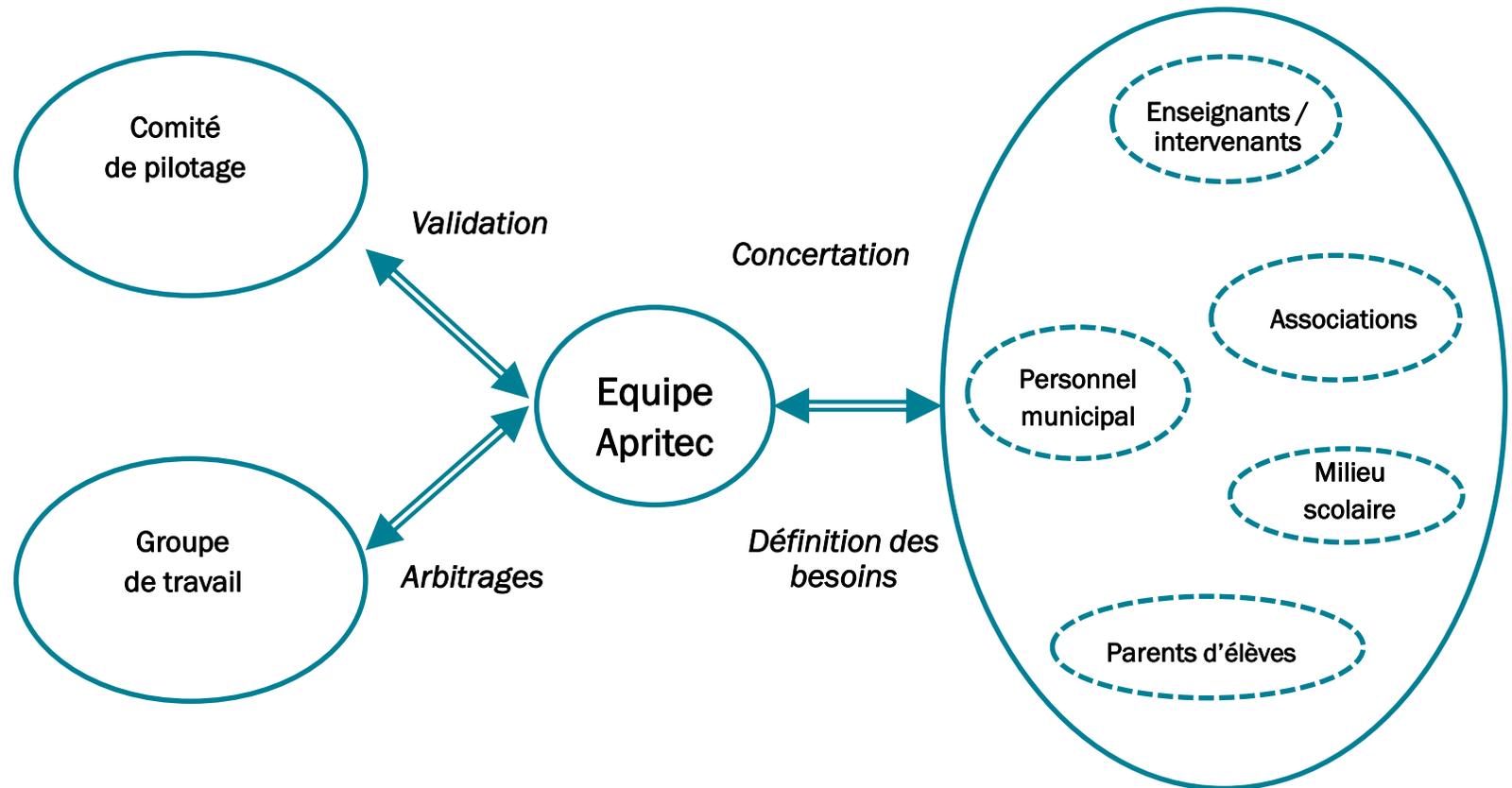
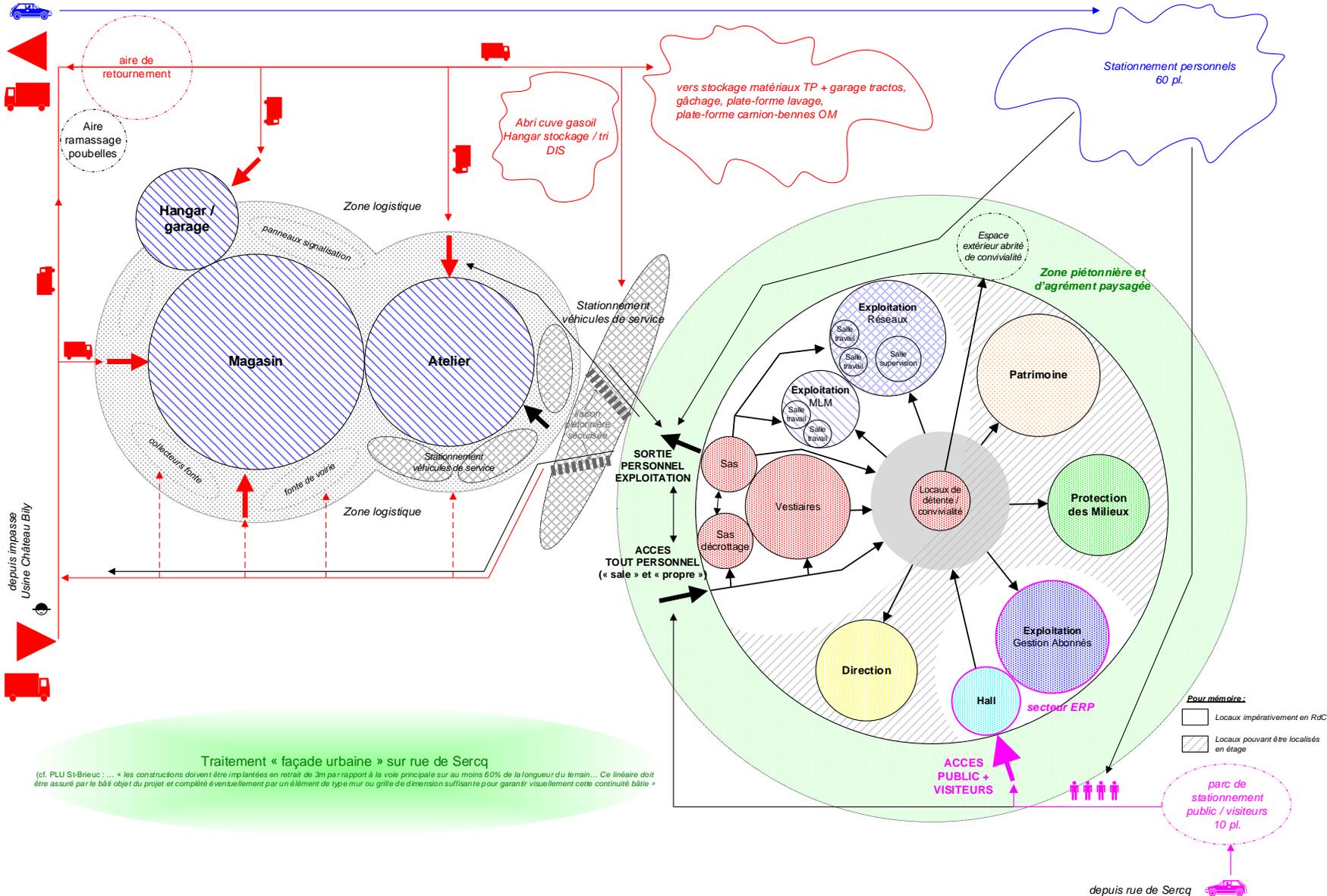
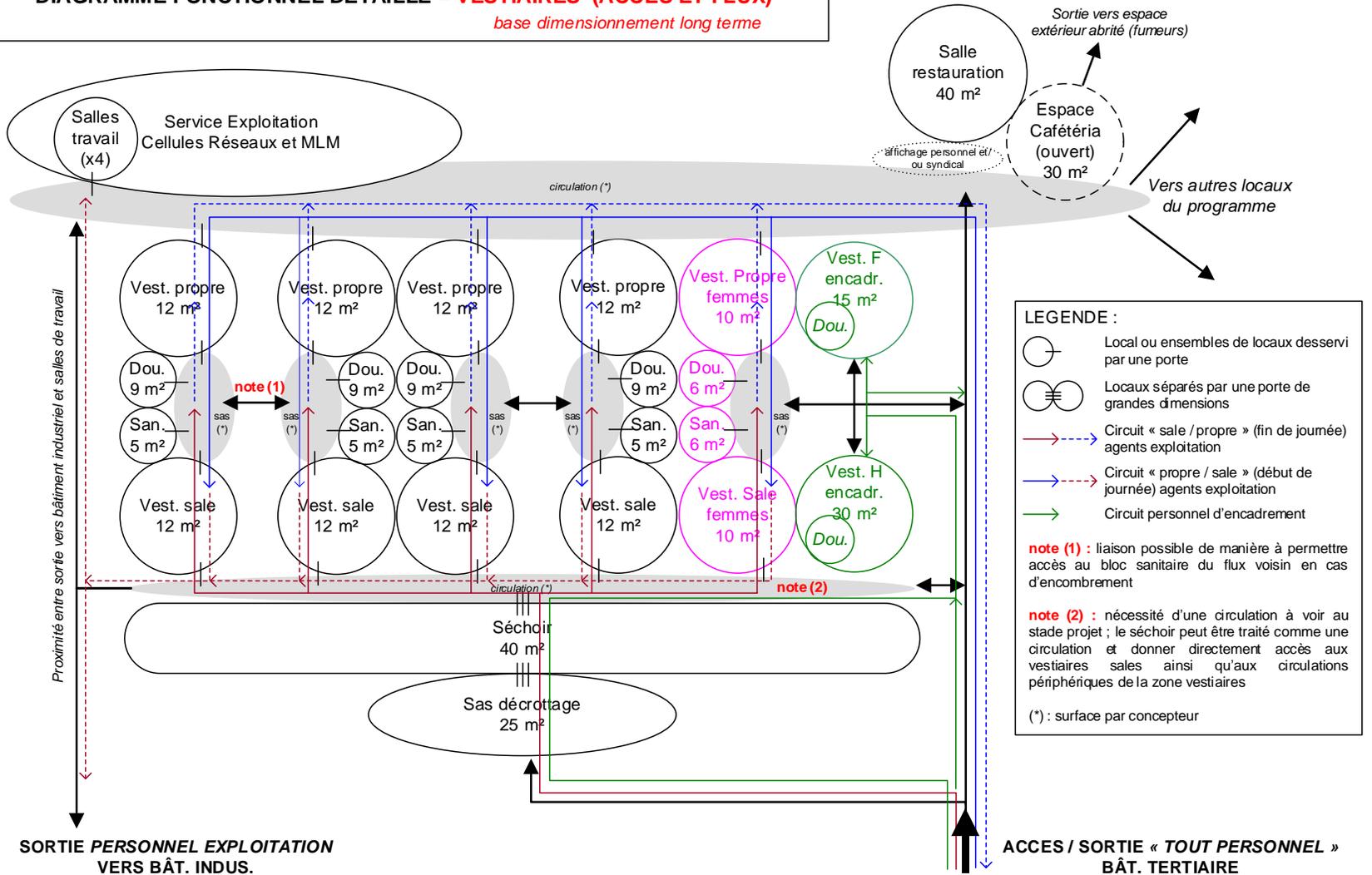


Schéma d'organisation générale (siège Eau St Briec) :



• **Schéma de fonctionnement détaillé (siège Eau St Briec) :**

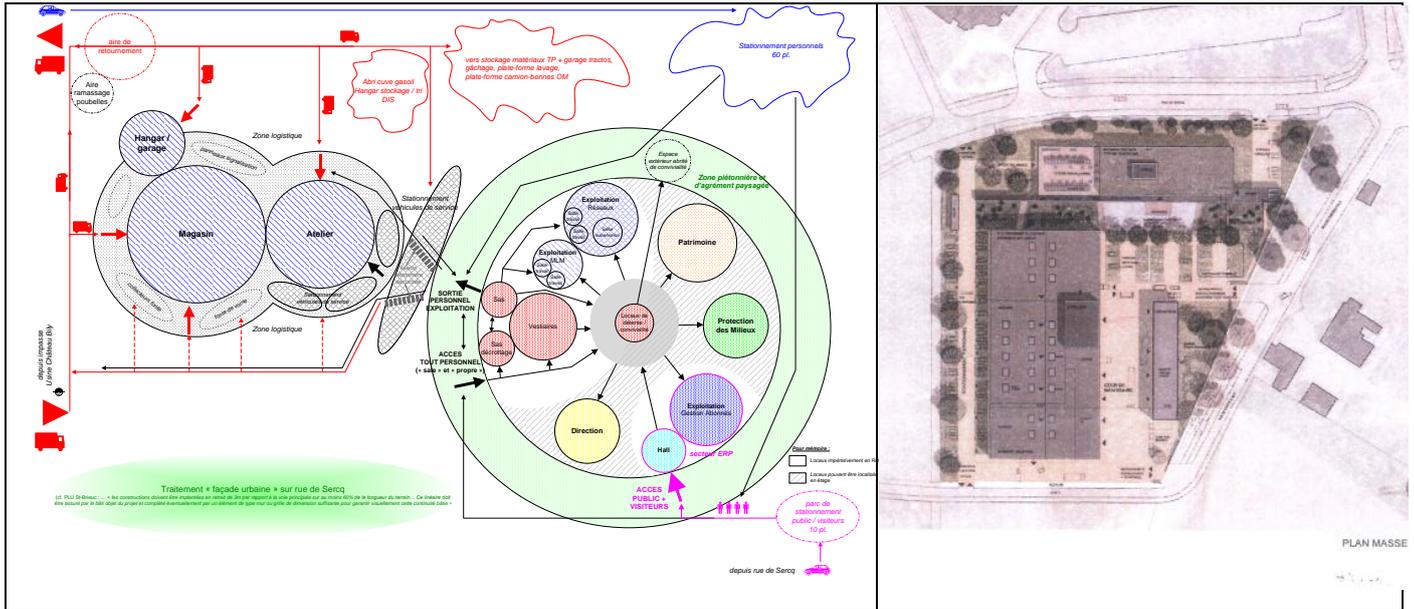
DIAGRAMME FONCTIONNEL DETAILLE – VESTIAIRES (ACCES ET FLUX)
base dimensionnement long terme



CONSTRUCTION DU BATIMENT DE LA DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT A SAINT-BRIEUC (22)

Livré 2014

Maître d'ouvrage :	Saint-Brieuc Agglomération Mme Cotard 02.96.77.30.40
Mission :	Programmation + AMO Concours – APS – APD
Surface	2 100 m ² SHON (bâtiment administratif) + 1 575 m ² SHON (bâtiment industriel)
Montant travaux (H.T.)	4.200.000 €HT
Autres intervenants :	INDDIGO (AMO « Energie »)



Il s'agit de la **construction de 2 bâtiments (tertiaire et industriel)** afin de regrouper l'ensemble des services sur un même site à Ploufragan ZAC des Plaines Villes.

Le **bâtiment tertiaire** comprend un secteur destiné à l'accueil des usagers, un secteur destiné aux agents et un secteur regroupant l'ensemble des vestiaires avec une problématique circuit propre / circuit sale.

Le **bâtiment industriel** comprend un magasin central, un atelier de maintenance et un hangar / garage.

L'aménagement des espaces extérieurs repose sur une **gestion des flux avec accès distincts et zones dédiées à l'activité industrielle** impliquant la circulation de véhicules de chantier.

Les **objectifs principaux** des bâtiments construits sont :

- l'exemplarité sur l'hygiène des locaux sanitaires,
- l'exemplarité en gestion des fluides,
- l'application des objectifs de la Réglementation Thermique 2012, soit 50 KWh/m²/an et, d'une manière générale, la sobriété énergétique.

La **démarche énergétique se veut également globale** avec une optimisation de l'énergie grise des matériaux mis en œuvre.

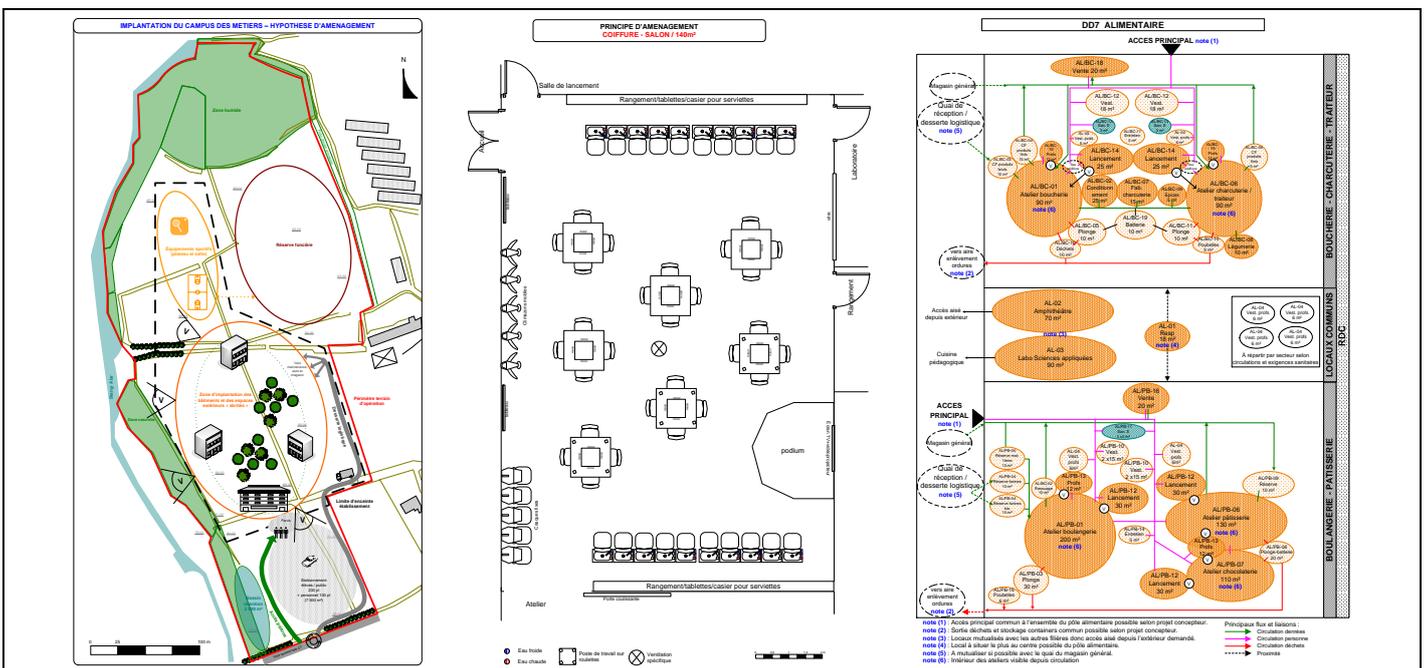


Architecte : Agence NUNC (St Brieuc)

CREATION DU CAMPUS DES METIERS A BREST

[2009] Inauguration Avril 2015

Maître d'ouvrage :	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BREST (29) M.Le Glas 02.98.44.14.40
Mission :	Préprogramme Programme Technique Détaillé AMO concours
Surface (h.o.n.)	19 500 m²
Montant travaux (H.T.)	23M€ HT
Autres intervenants :	Consultant QE : Aréa Canopée Cd'Op : SEMAEB M. Poisson-Quinton 02.98.64.44.44



L'objet de l'opération est la construction d'un **Campus des Métiers**, sur le site de la commune de Guipavas à côté de Brest ayant pour vocation d'héberger l'**Institut de Formation par Alternance Consulaire (IFAC)**, aujourd'hui installé à Lambézellec.

La philosophie du projet peut-être déclinée en 3 mots : **bien-être des apprentis, modularité et sécurité**.

Le projet est soutenu par une volonté forte de créer un **campus**, c'est-à-dire un lieu de vie, et pas seulement un lieu d'apprentissage, dans lequel les jeunes ont plaisir à évoluer.

Les bâtiments devront favoriser la **modularité des espaces**, notamment au niveau des plateaux techniques.

La création d'un campus, c'est-à-dire d'un lieu ouvert, ne doit pas se faire au détriment de la **sécurité**.

Le campus se veut également une **vitrine** du savoir-faire du CFA et de ses apprentis.

Le nouvel établissement doit permettre d'accueillir, dans un premier temps, en simultané 1000 apprentis et stagiaires pour environ **1 700 inscrits** (alternance). Dans un deuxième temps, des extensions devront être envisagées.

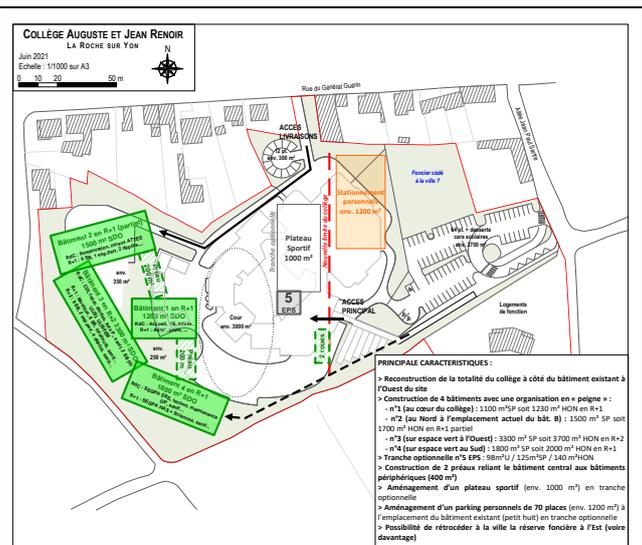
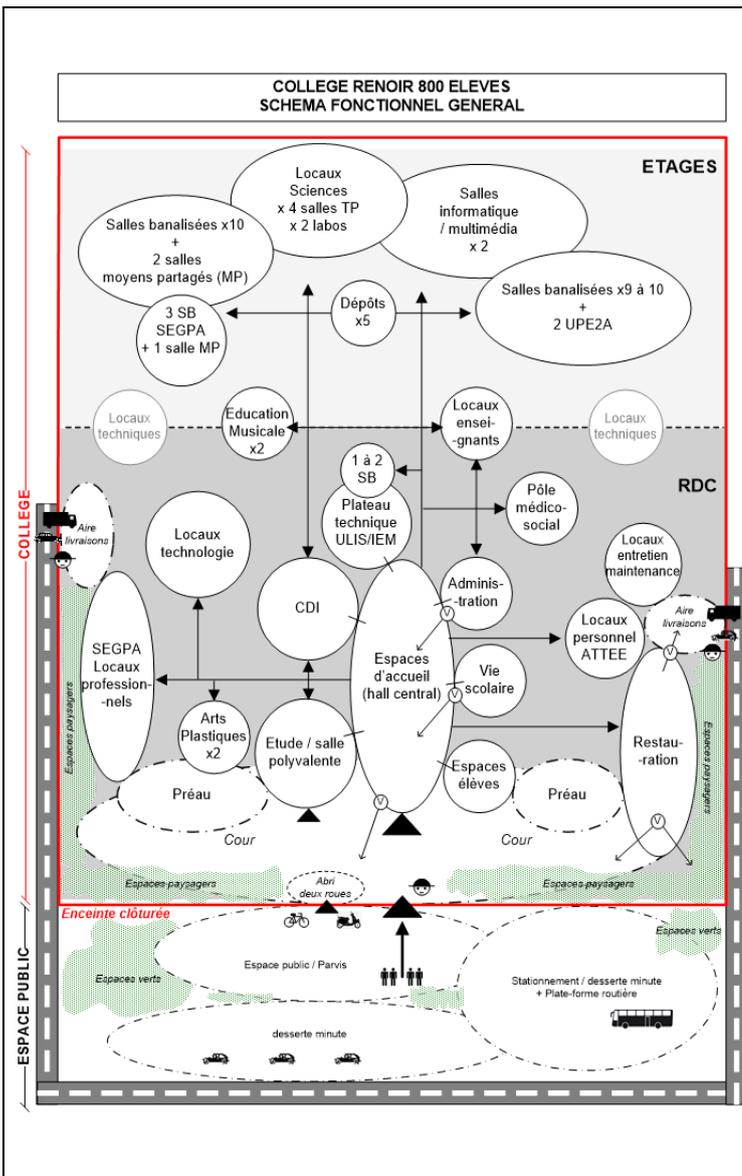


Gaëlle Péneau architecte

RECONSTRUCTION COLLEGE AUGUSTE ET JEAN RENOIR A LA ROCHE-SUR-YON (85)

2020-2022

Maître d'ouvrage :	Conseil Départemental de Vendée
Interlocuteurs :	Mme Hourmant Marie, chargée d'opérations
Mission :	Pré-programme / Programme Technique Détaillé / AMO Concours
Surface plancher	7.900 m ²
Montant travaux (H.T.)	14 M€ HT
Maître d'œuvre	En cours de désignation



La Maîtrise d'ouvrage a décidé d'opter pour un **scénario de reconstruction** reposant sur les objectifs et principes suivants afin d'élaborer le présent programme :

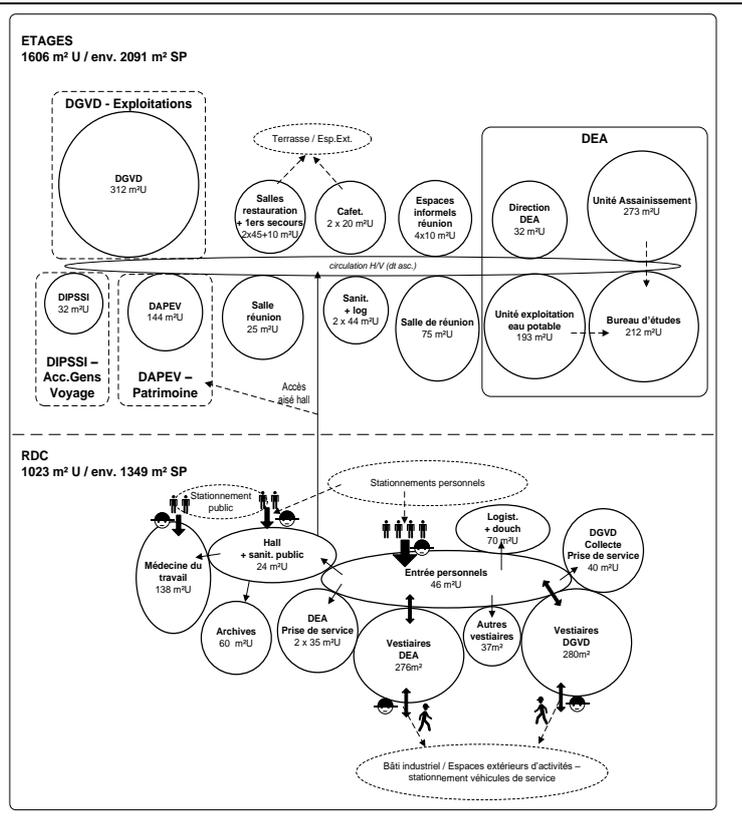
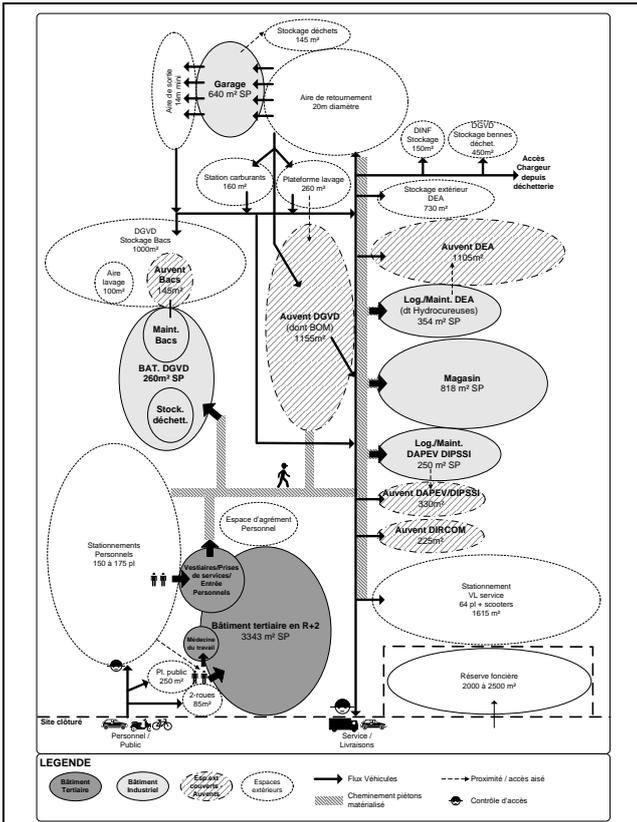
- Reconstruire l'intégralité des locaux afin de répondre à l'ensemble des fonctionnalités attendues d'un **collège 800**
- Viser une **sobriété de conception** et un bon niveau de performance environnementale
- **Simplifier le phasage des travaux** en construisant le nouveau collège d'abord et en démolissant ensuite les locaux actuels
- **Optimiser l'occupation de la parcelle** et permettre une cession de foncier à la Ville.

Ces orientations programmatiques tiennent donc bien compte de la contrainte majeure qui est le **déroulement des travaux en site occupé**.

CONSTRUCTION D'UN POLE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE A CAUDAN (56)

2019-2021

Maître d'ouvrage :	LORIENT AGGLOMERATION
Mission :	Préprogramme, Programme technique, AMO choix du maître d'œuvre
Surface (h.o.n.)	6.250 m ² (bâti tertiaire + bâti industriel) + 12.300 m ² d'espaces extérieurs
Montant travaux (H.T.)	11 M € dont VRD
Autres intervenants :	SCE (BET TCE, environnement et économie)
Architecte	A/A



Les différentes Directions et Unités accueillies dans ce futur **Pôle Technique**, aujourd'hui réparties sur différents sites du territoire de l'Agglomération, sont :

- > Direction Eau Assainissement
- > Direction Gestion et Valorisation des Déchets
- > Direction Architecture Patrimoine -Energies Véhicules (Maintenance Patrimoine Bâti)
- > Direction de la Proximité, de la Sécurité et des Services Intérieurs (Accueil agents du voyage)
- > Médecine Préventive

Les effectifs sont estimés à **environ 260 agents** correspondant à **117 postes de travail sur site**.

Le site, d'environ **3ha**, a été retenu, notamment parce qu'il est **mitoyen de deux équipements gérés par LORIENT Agglomération**, que sont la nouvelle déchetterie et l'usine de traitement des déchets ADAOZ.

Actuellement, cette **surface est occupée par un certain nombre de bâtiments, qui, pour une grande partie, sont destinés à être démolis**. Seul le bâtiment principal, Le Torc'h, est laissé libre d'intervention par le concepteur (restructuration ou démolition totale ou partielle) au regard des exigences du programme.

